

COMITE FRANÇAIS DE L'ARBITRAGE

INFORMATIONS PRATIQUES COLLOQUE ANNUEL 29 NOVEMBRE 2019

La preuve dans l'arbitrage

Lieu du colloque

Maison de la Chimie
28 Rue Saint-Dominique - 75007 Paris

Langue de travail

Les travaux de cette rencontre se tiendront en français, sans traduction.

Formation professionnelle continue

La participation à ce colloque est validée au titre de la formation continue obligatoire pour une durée de 6 heures.

Droits d'inscription

Les frais d'inscription comprennent la participation au colloque ainsi qu'un déjeuner sous forme de buffet dans un salon attenant et le cocktail de clôture de l'événement.

Praticiens hors CFA	380 € TTC (TVA 20 % = 63,33 €)
Praticiens membres du CFA	340 € TTC (TVA 20 % = 56,66 €)
Universitaires (non avocats)	100 € TTC (TVA 20 % = 16,66 €)
Praticiens membres du CFA40	100 € TTC (TVA 20 % = 16,66 €)
Étudiants	30 € TTC (TVA 20 % = 5 €) (*)

(*) Un justificatif est exigé et doit être joint au formulaire d'inscription.

Modalités de paiement

- **En ligne** : sur le site du CFA www.cfa-arbitrage.com
- **Par chèque bancaire** : Le chèque bancaire doit être libellé à l'ordre du « Comité français de l'arbitrage » et joint au bulletin d'inscription.
- **Par virement bancaire** (Les frais bancaires sont à la charge du donneur d'ordre)
Préciser le nom du participant et la mention « Colloque annuel du CFA - 29 novembre 2019 »

Identifiant national de compte bancaire – IBAN

IBAN (International Bank Account Number)						BIC (Bank Identifier Code)
FR76	3000	4008	1900	0078	0162 261	BNPAFRPPXXX

Date : _____ Signature : _____

Informations complémentaires

Aline CAMBON

Comité français de l'arbitrage

31 Rue La Boétie – 75008 Paris

Tél. 01 55 06 16 44

E-mail : secretariat@cfa-arbitrage.com

